

Renseignements complémentaires et candidatures

Les candidats adressent par la voie hiérarchique le formulaire de candidature avec notamment lettre de motivation et CV, aux services les concernant **tels que précisés ci-dessous**. Seules les inscriptions confirmées par les institutions d'appartenance seront retenues. Les inscriptions sont centralisées dans une des 3 Facultés. A Nantes pour 2009/2010 (Université de Nantes / Faculté de Médecine et Formation Continue)

Date limite de dépôt de candidatures : 16 novembre 2009 pour 2009-2010

■ SECTEUR JUSTICE

Pôle territorial de formation de la protection judiciaire de la Jeunesse

Directeur : M Gabriel PROUVEUR
148 avenue Sergent Maginot
35000 RENNES
Tél. : 02 99 27 72 80
ptf-rennes@justice.fr

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

Département des ressources humaines
Unité de recrutements, de formation et qualification
18 bis rue de Châtillon – BP 3105
35031 RENNES CEDEX
Responsable formation : Mme Martin
Tél : 02 99 26 89 33
maryse.martin@justice.fr

École Nationale de la Magistrature

Sous-direction de la formation continue
8 rue Chanoinesse
75004 PARIS
Tél. : 01 44 41 88 26
daniele.ansart@justice.fr

■ SECTEUR GENDARMERIE

Régions de Gendarmerie :
Section formation BRFR RGBRET (35)
Tél. : 02 99 32 59 87
Section formation BRFR RGPL (44)
Tél. : 02 40 67 56 15

■ ÉDUCATION NATIONALE

Rectorat de Rennes

Service DAPPEN
Guy LEBÉ, délégué académique
96 rue d'Antrain
35705 RENNES CEDEX 7

Rectorat de Nantes

Service DAPPEN
4 rue de la Houssinière
44326 NANTES CEDEX 3

■ SECTEUR SANTÉ

Adresser les candidatures directement à la Formation Continue de l'Université de Nantes

■ SECTEUR ASSOCIATIF HABILITÉ

Etablissements et services du secteur associatif habilité

Candidatures à adresser à votre direction ou au service employeur en demandant de faire suivre à la Formation Continue de l'Université de Nantes

■ SECTEUR SOCIAL et MÉDICO-SOCIAL

Établissements ou services médico-sociaux (ITEP, IME, CMPP)

Clubs de prévention et politiques de la ville.

Adresser les candidatures directement à la Formation Continue de l'Université de Nantes

■ ÉTABLISSEMENT OU SERVICES DÉPENDANTS DES CONSEILS GÉNÉRAUX

S'adresser à la
Direction des ressources humaines - Service formation
• Pour le conseil général 35 :
Direction enfance-famille
13 avenue Cucillé – BP 3164
35031 RENNES CEDEX

■ JEUNESSE ET SPORTS

S'adresser à
la Direction Régionale pour la Bretagne :
D.R.D.J.S. de Bretagne
Emmanuel Mourlet
4 avenue du Bois Labbé
35000 RENNES
Tél. : 02 23 48 24 00
emmanuel.mourlet@jeunessesports.gouv.fr

■ Candidatures libres :

Internes en médecine, autres...
Adresser les candidatures directement à la Formation Continue de l'Université de Nantes

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

Université de Rennes / Faculté de Médecine et CHGR

Pr Sylvie TORDJMAN et Dr Matthias WISS

Université de Nantes / Faculté de Médecine et CHU de Nantes

Pr Jean-Luc VENISSE et Dr Olivier GIRON

Université de Bretagne Occidentale / Faculté de Médecine et CHU de Brest

Pr Alain LAZARTIGUES

UFR de Droit de Brest

Pr Philippe PÉDROT

COORDINATEURS

SHU, Pédopsychiatrie, Rennes

Pr Sylvie TORDJMAN

CHU, Pédopsychiatrie, Brest

Pr Alain LAZARTIGUES

CHU, Addictologie, Nantes

Pr Jean-Luc VENISSE et M. Philippe DECAN

Direction Interrégionale Grand ouest PJJ

Delphine GUAY

Conseillère technique à la DPEEC

INSCRIPTIONS 3ème PROMOTION en 2010

Renseignements et formulaires de candidature auprès des établissements cités
ou auprès de la Formation Continue de l'Université de Nantes

Dépôt des candidatures avant le : 16 novembre 2009

à La Formation Continue de l'Université de Nantes

2 bis boulevard Léon Bureau – BP 96228 – 44262 NANTES Cedex 2

Tél : 02 51 25 07 24 ou 02 51 25 07 25 – Fax : 02 51 25 07 20



< 2010

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE et INTERPROFESSIONNEL
des ADOLESCENTS DIFFICILES

Approches
psychopathologiques, éducatives,
sociologiques et judiciaires
des adolescents & jeunes adultes en difficulté

Universités de
Rennes, Nantes, Brest

Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie
et Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

La
Formation
Continue
de l'Université de Nantes



PRÉSENTATION

■ Cette formation est destinée aux professionnels confrontés à la prise en charge des adolescents en difficulté pour lesquels des approches multidisciplinaires articulées en réseau s'imposent. La diversité des professionnels concernés sera prise en compte comme les dimensions thérapeutiques, éducatives, pédagogiques et culturelles, judiciaires et pénitentiaires.

Cette formation vise à permettre à des professionnels d'horizons divers de bénéficier, d'une part, d'un enseignement théorique et pratique dispensé par des professionnels expérimentés de l'adolescence et du jeune adulte (conférences, tables rondes), d'autre part de travailler en ateliers pluridisciplinaires dirigés.

Au sein de ces ateliers, constitués de telle sorte que la diversité des horizons professionnels et des origines géographiques soit assurée, les participants sont invités à travailler sur des situations concrètes qu'ils présentent, et à exposer au groupe leur expérience professionnelle.

PUBLIC

Cette formation est destinée à des professionnels confirmés venant :

■ **Du champ socio-éducatif** : assistants de service social, éducateurs spécialisés, professionnels de l'aide sociale, éducateurs de prévention et agents de développement urbain...

■ **De la justice** : magistrats, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse (secteur public et secteur associatif habilité), administration pénitentiaire (établissements et quartiers pour mineurs).

■ **De la santé** : médecins, psychiatres, pédiatres, psychologues, infirmiers, cadres des établissements médico-sociaux

■ **De l'éducation nationale** : chefs d'établissements, conseillers principaux d'éducation, personnels intervenants dans les dispositifs-relais, enseignants (notamment intervenant auprès des mineurs détenus ou en CEF), personnels sociaux et de santé, psychologues scolaires.

■ **De la police et la gendarmerie** : brigades des mineurs, brigades de sûreté urbaine, brigades de prévention de la délinquance des jeunes, formateurs des fonctionnaires de police et de gendarmerie.

OBJECTIFS

Cette formation s'appuie sur des modèles théoriques et méthodologiques issus des travaux actuels sur les problématiques de l'adolescence, et vise à :

■ Dispenser aux professionnels de l'adolescence une formation sur l'état actuel des savoirs : psychopathologie, pédagogie, sociologie, droit, afin de permettre une meilleure compréhension des adolescents, des jeunes adultes et de leur environnement, de faciliter les échanges entre professionnels d'horizons différents.

■ Partager les expériences de son métier dans le souci d'une compréhension mutuelle des missions différenciées de chacun.

■ Faciliter l'élaboration commune du travail pluridisciplinaire autour des adolescents difficiles.

■ Apprendre à élaborer ensemble un réseau coopératif dynamique et cohérent de prise en charge des adolescents et jeunes adultes « difficiles ».

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats (formation continue et individuelle) doivent être des professionnels engagés dans la définition et la mise en oeuvre d'actions auprès d'adolescents et de jeunes adultes difficiles et en avoir une expérience significative d'au moins 3 ans (diplôme national Bac+2 minimum demandé, ou validation d'acquis).

La formation est également ouverte aux internes de spécialité et aux étudiants pouvant faire état d'une première expérience professionnelle significative.

Pour la formation à titre individuel, les candidats envoient leurs demandes directement à La Formation Continue de l'Université de Nantes.

En ce qui concerne les candidatures en formation continue, elles doivent être adressées par la voie hiérarchique.

Après visa par les services concernés, une commission pédagogique (et de validation d'acquis le cas échéant) les validera et les confirmera définitivement selon les places disponibles.

DROITS D'INSCRIPTION

• **Formation continue** : 1500 € + droit annuel d'inscription à l'Université*

• **Formation individuelle** : 850 € + droit annuel d'inscription à l'Université*

• **Internes en médecine et étudiants de Master** : 400 € + droit annuel d'inscription à l'Université

* 173,57€ en 2008-09 (réévalué chaque année en Juillet)

Calendrier pour 2010



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement se déroule en neuf modules de 2 journées chacun, les jeudis et vendredis, une fois par mois dans les facultés de médecine de Brest, Nantes et Rennes (3 modules par ville).

Chaque module s'organise en :

■ trois demi-journées sont consacrées aux exposés théorico-pratiques et aux tables rondes en plénière, illustrés autant que possible par des témoignages,

■ une demi-journée est dédiée au travail de groupe au sein d'ateliers animés tout au long de l'année par un professionnel du champ psychiatrique ou psychologique et un professionnel du champ éducatif, pédagogique ou socio-judiciaire.

Le contenu s'organise autour de trois axes :

Axe 1 : Les adolescents aujourd'hui et les jeunes adultes (mod. 1, 2, 3)

Axe 2 : Les difficultés des adolescents et des jeunes adultes (mod. 4, 6, 7)

Axe 3 : Les pratiques professionnelles (mod. 5, 8, 9)

Validation de la formation :

assiduité aux séminaires et ateliers et soutenance d'un mémoire.

année universitaire 2009-2010

Brest (Mod 1, 2, 3) 14, 15 janvier 2010 4, 5 février 2010 4, 5 mars 2010

Nantes (Mod 4, 6, 7) 29, 30 Avril 2010 20, 21 Mai 2010 24, 25 Juin 2010

Rennes (Mod 5, 8, 9) 23, 24 septembre 2010 21, 22 octobre 2010 18, 19 novembre 2010